FORMULAIRE D'ADHESION AU PROGRAMME PROSOL ELECTRIQUE ET DE SOUSCRIPTION A UN CREDIT BANCAIRE

Je soussigné, ……

Titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°…… ……Délivrée le : ……Sexe : ……

Adresse :…… ……

Code Postal:……Téléphone……Profession : ……

Employeur :……

Abonné STEG sous la référence STEG : | | | | | | | | | | | |

Déclare m'être porté acquéreur d'une installation photovoltaïque (IPV) de ……kWc dans le cadre du programme de la promotion de l'utilisation du photovoltaïque en Tunisie objet des conventions de partenariat STEG/ANME et STEG/ATTIJARI BANK.

Atteste et certifie par la présente que l'installation et la mise en service de l'IPV ont été réalisées par les soins de ……**SOTEEP**…… Installateur, dûment agréé par l'ANME sous le code……**107**……

Demande à bénéficier d'un crédit d'un montant de **dix Mille Dinars (10 000 Dinars)**, d'une durée de **7ans**, destiné au financement de cette opération conformément aux conditions de la convention cadre signée entre la STEG et ATTIJARI BANK, et m'oblige en conséquence à :

- Donner par le présent acte à ATTIJARI BANK mandat ferme et irrévocable pour payer le montant du crédit qui m'est accordé pour mon propre compte à l'installateur ci-dessus désigné titulaire du compte bancaire

0	3	8	0	8	0	9	0	0	1	1	5	0	0	4	7	3	3	5	8

n°

- Rembourser le crédit majoré des intérêts calculés sur la base d'un taux de **9,22 %** sur une durée de 7 ans, soit 42 échéances bimestrielles d'un montant de: **324,900Dinars** ou 84 échéances mensuelles d'un montant de **162,450Dinars,** et ce à compter de la première facture émise par la STEG.

- Accepte que le remboursement du crédit à la Banque se fasse par l'entremise de la STEG, et qu'à cet effet chacune des échéances soit portée sur la facture de consommation de l'électricité et du gaz de la STEG, et que celle-ci reverse les montants à ATTIJARI BANK conformément aux modalités prévues par la convention STEG/ ATTIJARI BANK.

Accepte en conséquence de ce qui précède :

1/ De ne pas arrêter le paiement des échéances même pour cause de défaillance technique survenant à l'IPV.

2/ Que tout défaut de règlement de l'une des échéances soit sanctionné par une interruption de la fourniture de l'électricité et /ou de gaz.

3/ Que la suspension ou la résiliation du contrat de fourniture d'électricité me liant à la STEG entraîne la déchéance du terme et rende immédiatement exigible par la STEG la totalité du montant des créances encore dues au titre du crédit contracté.

M'engage à informer la STEG et ATTIJARI BANK de tout changement de domicile et autorise la STEG, le cas échéant, à transférer le montant du crédit restant dû sur toute autre référence STEG établie en mon nom.

Lu et approuvé Le …./…./…….

Signature légalisée